

GRILLE TARIFAIRE

POUR LES SERVICES DE TRANSPORT ADAPTÉ
TARIFS DÈS LE 1^{er} OCTOBRE 2020



Autorité régionale
de transport métropolitain



Le présent document (Grille tarifaire 2020 - Transport adapté) expose les tarifs établis par l'ARTM dès le 1^{er} octobre 2020 pour les services offerts par les organismes de transport adapté du territoire.

Les clients qui souhaiteraient obtenir des informations détaillées sur les conditions d'admissibilité aux titres, la gratuité d'accès aux réseaux et les modalités d'acquisition et d'utilisation peuvent se référer au site Web de leur transporteur.



VALLÉE DU RICHELIEU

	Ordinaire	Étudiant*	Réduit*
Mensuel virtuel, zone locale	98,00 \$		
Mensuel virtuel, Saint-Bruno-de-Montarville	132,00 \$		
10 passages, zone locale	50,00 \$		
10 passages, Saint-Bruno-de-Montarville	66,00 \$		
1 passage, zone locale	6,25 \$		
1 passage, Saint-Bruno-de-Montarville	8,25 \$		
1 passage, vers Saint-Hyacinthe/Longueuil	12,50 \$		
Estival VIVArta	195,84 \$		

FRAIS D'ÉMISSION DE LA CARTE OPUS

	Ordinaire	Étudiant*	Réduit*
Frais d'émission de la carte OPUS sans photo	6,00 \$		
Frais d'émission de la carte OPUS avec photo pour les 6 à 11 ans			6,00 \$
Frais d'émission de la carte OPUS avec photo pour bénéficiaire des tarifs réduits		15,00 \$	15,00 \$

* Des conditions s'appliquent pour pouvoir profiter des tarifs étudiants et réduits.

Note 1 Les tarifs annuels sont établis en fonction des tarifs mensuels en vigueur.